




HABILITATION ÉLECTRIQUE –OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES - SYMBOLES : BE Essai – Mesurage – Vérification Initiale / Recyclage

Prérequis :

- Maîtriser la langue française
- Être qualifié en électricité (diplôme(s), formation(s), ou justifier d'une expérience attestant de ces compétences)
- Être en possession de ses Équipements Individuel de Protection (E.P.I) électrique
- Posséder un smartphone capable de scanner des QR code

Public :

- Personnel électricien, électromécanicien réalisant des interventions ou travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements
- **Accessibilité personnes en situation de handicap**  : Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription (recueil des besoins).
- Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Durée et Lieu :

- Formation Initiale en présentiel dans vos locaux sur 3 jours
- Hybride (visio-conférence sur 2 jours et présentiel dans vos locaux - 1 journée)

- Formation Recyclage en présentiel dans vos locaux 1,5 jours
- Hybride (visio-conférence sur 1 jour et présentiel une demi-journée)

Objectifs :

- Appliquer les connaissances théoriques et pratiques ainsi que les compétences en prévention nécessaires à l'obtention de l'habilitation électrique BE Essai – Mesurage – Vérification selon la **Norme NF-C18 510 / A2**
- Mettre en sécurité une installation électrique pour ses opérations spécifiques (Laboratoire d'essai, ateliers ...)
- Réaliser des essais, mesures, vérification d'ordre électrique (ou non électrique dans l'environnement électrique) en sécurité
- Énoncer les risques d'accident lors d'activités au voisinage et sur l'énergie électrique
- Adopter un comportement adapté face à tout accident d'ordre électrique

Méthodes :

- Apports théoriques : présentation, vidéo, supports papier
- Retours d'expérience, échanges, questions & réponses
- Mise en situation pratique sur platine pédagogique et sur site (si accord au préalable)
- Mise en œuvre des E.P.I / E.P.C. et appareils de mesure (V.A.T, Multimètre, ...)

Programme :

Partie 1 : Généralités

- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les noms et les limites des domaines de tension
- Les zones d'environnement électrique et leurs limites
- Le principe et les symboles d'habilitation
- Les prescriptions associées aux zones de travail
- Les équipements de protection collective et individuelle et leurs fonctions (contre contacts directs/ indirects)
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- Conduite à tenir en cas d'accident/d'incendie
- Les dispositifs de protection, principes de prévention à appliquer, mise en sécurité d'un circuit, les consignations

Partie 2 : Spécificités habilitation électrique BE Essai – Mesure – Vérification

- Rôles du chargé de consignation, le chargé d'exploitation électrique et d'autres intervenants habilités électrique
- Les prescriptions d'exécution d'opérations spécifiques
- Les documents obligatoires lors des travaux électriques



Partie 3 : Mises en situation pratique

- Réaliser les opérations en adéquation avec l'habilitation
- Appliquer les précautions liées aux tâches à effectuer
- Réaliser des opérations électrique (recherche de pannes, modifications, tests, essais, mesures...) dans le respect des règles de sécurité

Méthodes d'évaluation :

- Validation des acquis théorique via un QCM
- Validation des acquis pratique par mise en situation adapté à l'environnement des stagiaires.

Tarifs :

- Prestation en direct (Financement OPCO, Fonds propres, etc.) :
 - Nous consulter
- En sous-traitance pour organisme de formation :
 - Formation initiale 3 jours : 1140 € HT
 - Formation recyclage 1,5 jours : 640 € HT

Modalités & délai d'accès à la formation :

- Inscription par voie électronique (e-mail) après constitution du dossier :
 - Recueil du besoin rempli
 - Validation du type d'habilitation
 - Devis signé
- Accès à la formation : Inférieur à 3 mois après validation du dossier.
- Le délai peut être adapté dans la limite de 6 mois maximum après la validation du dossier.

Sébastien GENVA – Formation & Conseil



Entrepreneur Individuel
34 bd Robert Thiboust
77700 SERRIS, Val d'Europe
07 49 25 67 24

<https://genva-formation.fr>